



## Avocat qui ne fait rien ... Que dois je faire?

Par **nougatine17**, le **08/12/2013** à **10:17**

Bonjour,

Depuis un mois et demi ... J' ai pris une avocate avec lequel le RDV c' est très mal passé ... Au cour de ce RDV ... Elle m' a dit que j' étais complice de ce mariage gris ... Alors que je suis la victime de ce mariage ... Elle voudrait demander un divorce pour faute et voudrait plaider : l' abus de faiblesse / L' abandon du domicile conjugale avec un conjoint malade / La non assistance à personne en danger ... Pour que j' ai des indemnités ... Me dit que les témoignages que j' aurais ne serviront qu' après l' ONC ... Elle répond un mail sur deux ... Alors que la conciliation à lieu dans trois mois ... Je suis un peu paniquée car je voudrais qu' elle fasse une demande reconventionnelle pour faute ... Et pour cela, il faudrait qu' il y ai une requête de faite ... D' autre part, j' appelle une autre de ses consœur ... Qui me dit que pour un divorce pour faute, on à 30 mois pour le faire ... Sachant que la partie adverse à déjà déposée une demande de divorce amiable ... Merci de me donner la procédure à suivre